

Fañch POSTIC (dir.), *François Cadic (1864-1929), Un collecteur vannetais « recteur » des Bretons de Paris*, actes du colloque de Pontivy, Vannes-Rennes-Brest, Archives départementales du Morbihan/Association Dastum/Centre de recherche bretonne et celtique, 2012, 232 p.

Les 8 et 9 avril 2010, au Palais des Congrès de Pontivy, s'est tenu le colloque international sur la vie et l'œuvre de l'abbé François Cadic, organisé par le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), faisant suite à d'autres journées d'études sur des personnalités qui ont œuvré dans des actions de collecte ou de mise en valeur du patrimoine oral : Émile Souvestre, Jean-Marie de Penguern, Jacques Cambry, Paul Sébillot. Pour l'occasion, le CRBC s'est associé aux Archives départementales du Morbihan, à l'association Dastum, et a placé cette manifestation sous la direction de Fañch Postic, ingénieur d'études, responsable du Centre de littérature orale de Kernault, à Mellac (Finistère), spécialiste de Cadic, à qui nous devons la publication critique de ses œuvres en neuf volumes, en coédition Terre de Brume /Presses universitaires de Rennes, de 1997 à 2010.

Le présent volume veut faire le point sur la personne et l'œuvre de l'abbé François Cadic en publiant quatorze contributions du colloque de 2010, regroupées en quatre grands axes.

Tout d'abord, après une brève introduction biobibliographique de Fañch Postic, destinée à rappeler les grandes étapes de l'itinéraire de l'abbé Cadic, le personnage est situé globalement comme « Un Breton du pays vannetais » à travers trois interventions. En toile de fond, Francis Favereau, professeur émérite de langue et littérature bretonne (CRBC-Rennes 2), évoque « *La littérature bretonne en vannetais au tournant du xx^e siècle* ». Singulière dans l'ensemble linguistique breton, la littérature vannetaise a longtemps été confinée à des ouvrages de dévotion populaire mais, au cours du XIX^e siècle, elle voit émerger peu à peu quelques œuvres poétiques originales comme *Doué ha mem bro* (1844), de M^{gr} Le Joubioux, et *Livr el labourer* (1849), de l'abbé Joachim Guillôme. Après une longue parenthèse autour d'un texte inédit de 1880, *Calan-Gouyan*, dû à un mystérieux P.-M. Favereau en vient, brièvement, aux figures marquantes de la première moitié du XX^e siècle : Loeiz Herrieu et sa revue *Dihunamb* (1905), le poète Jean-Pierre Calloc'h, fauché en 1917, les abbés Buléon et Le Bayon, le militant socialiste Émile Masson, entre autres. Ainsi, on peut affirmer que le breton de Vannes connaît alors un moment d'épanouissement : il existe et se fait connaître par ses productions.

Dans une étude particulièrement originale, Jorj Belz, professeur d'histoire et de breton à Pontivy, traite pour sa part de « La langue et la culture bretonnes au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray de 1815 à 1970 ». La plupart des auteurs de langue bretonne vannetaise sont en effet sortis de cet établissement qui, en ce sens, fut une véritable pépinière culturelle, particulièrement dans les années 1880-1906.

C'est la grande période de l'école bretonne vannetaise avec des professeurs d'élite et de grandes figures comme Louis Cadic (1857-1936), cousin de François, Adolphe Duparc (qui sera évêque de Quimper et Léon), Jérôme Buléon, véritable *deus ex machina*, les linguistes Pierre Le Goff, Augustin Guillevic, Jean-Mathurin Cadic (autre cousin de François), qui, avec Joseph Loth ou Émile Ernault, publient dictionnaire, grammaire et exercices. Ainsi naît un « breton classique vannetais » qui est utilisé désormais par tous les auteurs mais, après la Seconde Guerre mondiale, le petit séminaire voit son rôle décliner malgré les derniers feux de la revue *Bro Guened*.

Fañch Broudic, membre associé du CRBC-UBO, revient enfin sur « L'interdiction du breton en 1902 et les réactions en Bretagne et... à Paris ». Quand le président du Conseil décide, en janvier 1903, de suspendre les traitements de trente et un prêtres de l'évêché de Quimper et Léon, dix de celui de Vannes et neuf de celui de Saint-Brieuc et Tréguier, il déclenche de violentes réactions dans la presse. Les journaux nationaux anticléricaux sont contre la langue bretonne. Les journaux en langue bretonne, quant à eux, traitent Combes de toute une série de qualificatifs peu élogieux, y compris *La Paroisse bretonne de Paris* de l'abbé François Cadic, où certains articles versent même dans la xénophobie et le racisme. Mais, en dehors du cercle restreint de *La paroisse bretonne*, les 150 000 Bretons de Paris sont restés silencieux.

Le deuxième axe d'analyse s'intitule « Un prêtre au service des Bretons de Paris » et comprend trois contributions, émanant de Béatrice Cabedoce, Marie-Thérèse Cloître et Nelly Blanchard. Les deux dernières sont maîtres de conférences à l'UBO et membres du CRBC, tandis que la première travaille au conseil général du Val-d'Oise, chargée de recherche à l'Atelier de restitution du patrimoine et d'ethnologie.

Dans « L'émigration bretonne dans la région parisienne, François Cadic et la Paroisse bretonne », Béatrice Cabedoce resitue opportunément l'œuvre de Cadic dans son contexte de l'émigration parisienne. En 1901, on évalue à 150 000 le nombre de Bretons installés dans la capitale, vivant dans des conditions de grande détresse physique, économique et morale. Dès 1833, sont apparues de nombreuses sociétés d'entraide, comme pour d'autres provinciaux et, c'est en mai 1897 que l'abbé Cadic fonde la « Famille bretonne de Paris », devenue en 1898 la « Paroisse bretonne de Paris », œuvre religieuse d'entraide sociale. Béatrice Cabedoce en analyse l'organisation et l'évolution, sa formidable extension mais aussi ses faiblesses. Le poids des années de guerre et les ruptures qu'elles provoquent sont cependant sommairement évoqués. L'œuvre n'y survit pas : quand l'abbé Cadic revient en Bretagne et y meurt en 1929, la « Paroisse » et le journal disparaissent avec lui.

Marie-Thérèse Cloître pose alors une question essentielle à la compréhension de notre personnage : « L'abbé Cadic, un abbé démocrate ? ». Dans la foulée de l'encyclique *Rerum Novarum* ou *De la condition des ouvriers*, publiée par le pape Léon XIII en 1891, les « abbés démocrates » apparaissent en 1896, au congrès

de Reims, et Cadic, ordonné prêtre en 1889, figure parmi les organisateurs de la manifestation. Dans *La Paroisse bretonne de Paris*, il multiplie les mots d'ordre démocrates et sociaux mais, au fil des années, il apparaît de plus en plus comme un abbé plutôt « culturel » que « démocrate ». Sans doute ne sera-t-il jamais un Jean-Marie Perrot mais jamais non plus un François-Marie Madec ! (p. 88)

Pour comparaison, l'étude de Nelly Blanchard raconte l'histoire de « *Jabadao* (1900-1905) : Les étapes de la construction d'une association d'étudiants bretonnants de Paris ». Grâce aux papiers conservés dans le fonds Gaston Esnault (Archives départementales du Finistère), elle en montre la formation, l'évolution, l'idéologie et la production littéraire (un lexique breton de 350 mots édité en 1903). Près d'une soixantaine d'adhérents ont fait partie de *Jabadao* : Esnault, Le Dault, Le Priol, Le Flem, Paul-Yves Sébillot, Delaporte..., mais le groupe n'échappa ni aux conflits ni aux divisions propres aux groupuscules bretons, tant sur le plan politique que linguistique, religieux et même, ici, moral.

Avec le troisième axe du colloque « Passion de l'Histoire, vision de la Bretagne », nous abordons un des aspects essentiels de l'œuvre de François Cadic : la production historique. C'est, d'ailleurs, la partie la plus nourrie du volume (p. 109 à 172) avec quatre contributions.

François Ploux, professeur d'histoire contemporaine (CERHIO-Université de Bretagne-Sud, Lorient), examine le domaine des « Monographies de communes et bulletins paroissiaux : l'érudition locale au service de l'agrarisme sous la Troisième République ». Dans la période 1880-1900, les instituteurs ruraux et les curés de campagne (sinon les membres des sociétés savantes), se lancent dans l'écriture de monographies communales et, vers 1890-1900, naissent les bulletins paroissiaux. Prêtres ou laïcs font ainsi partie de « l'univers sélectif de la sociabilité savante » (p. 113), ils « vont au peuple » pour collecter l'information ; en mettant en valeur la petite patrie locale, ils « refondent une territorialité en pleine liquéfaction » (p. 117), ils exaltent l'enracinement, luttent contre l'exode rural et dénoncent la ville « immorale et corruptrice ». L'érudition est donc mise « au service de l'idéologie localiste ». Dans la capitale, paradoxalement à première vue, l'abbé Cadic n'échappe pas à ce contexte, faisant lui aussi preuve de cet agrarisme auprès des Bretons ruraux déracinés, d'autant que pour lui, prêtre, c'est un moyen de sauver la foi de ses compatriotes. Comme le dit M^{sr} Duparc au lendemain de la mort de l'abbé : « Les vieux cantiques, les chants populaires, l'histoire locale étaient pour lui des moyens d'apostolat qui réconfortaient ses fidèles bretons » (p. 109).

Serge Bianchi, professeur émérite d'histoire moderne (Rennes 2), en vient ensuite à proposer « Une approche critique de *L'histoire populaire de la chouannerie* ». Œuvre historique principale de Cadic, *L'histoire populaire de la chouannerie* a été publiée de 1908 à 1918 dans *La Paroisse bretonne de Paris* mais sa parution intégrale en volume ne date que de 2003, dans la collection dirigée par Fañch Postic, en coédition Terre de Brume/Presses universitaires de Rennes, avec une préface du

professeur Roger Dupuy. Serge Bianchi en reconnaît les qualités monumentales et érudites : François Cadic a fait un véritable travail d'historien en puisant aux sources orales et narratives et en enrichissant ses nombreuses lectures de compilations de recherches personnelles aux Archives communales, départementales et nationales. Il signe une vaste fresque narrative de cinq grandes parties, cent sous-chapitres, un millier de notes avec une précision et une minutie capable de situer les événements heure par heure. Il déploie un talent digne d'Alexandre Dumas où « anecdotes, suspense, imagination, lyrisme, réalisme se succèdent pour prendre le lecteur à la gorge » (p. 131). Il adopte des points de vue que l'historiographie cautionnera : le caractère « paysan » des rébellions, la nature essentiellement religieuse de l'insurrection chouanne, le rôle majeur de certains chefs charismatiques, l'aspect géopolitique du conflit. Il fait aussi preuve de jugements pertinents sur la noblesse, les Anglais et condamne, avec nuance, certains excès de la chouannerie.

Cependant, apparaissent plusieurs réserves et « mises en garde » (p. 139) pour le lecteur ou l'historien du XXI^e siècle. Cette histoire de la chouannerie est trop « morbihannaise » et, même trop « centre-ouest morbihannaise », concentrée sur Bignan et Pontivy ; elle est trop pointilliste et n'utilise ni atlas, ni carte, ni index, ni synthèse, d'où un certain manque de clarté. Elle emploie un vocabulaire idéologique militant, d'une grande violence verbale, avec un florilège d'anathèmes contre les girondins, les jacobins, les conventionnels. L'ouvrage est très manichéen et fait de grandes impasses sur les politiques économiques et sociales de la Convention, les différents types de révolutionnaires, de prêtres constitutionnels, de chouans (*cf.* Boulainvilliers...). Aussi est-il indispensable de faire des lectures complémentaires, de lire des travaux récents sur les autres chouanneries, par exemple d'Ille-et-Vilaine et de Mayenne, ou sur la Bretagne bleue (colloque de Saint-Brieuc de 1990).

Pour rester dans les aspects historiques, Éva Guillourel, maître de conférences d'histoire moderne, (université de Caen Basse-Normandie, CRBC), étudie « L'intérêt historique des chansons publiées par François Cadic ». Sur 243 chansons présentées dans *La Paroisse bretonne de Paris* de 1899 à 1929, 40 % sont à caractère historique ; 15 % de l'ensemble des pièces se rapporte à l'Ancien Régime. Il faut reconnaître l'apport de Cadic, car il donne des *gwerziou* vannetaises, alors qu'il n'y en avait pas chez La Villemarqué, chez Le Braz, ni chez Luzel, ou plutôt des versions vannetaises inédites et des mélodies inédites. Il publie aussi des plaintes « chouannisées », ainsi de l'assassinat de Perrine Le Mignon, massacrée non pas par des républicains à Pontivy mais par des maltôtiers à Guingamp en 1696 (p. 153). À noter aussi l'intérêt des commentaires (notes et notices) des chansons pour la datation, la critique, l'argumentaire des textes, grâce aux connaissances historiques de François Cadic qui n'hésite pas à se démarquer de certaines datations hautes de La Villemarqué. Malgré quelques erreurs (*La dame de Pontcallec*), il y a de belles trouvailles comme la découverte de la date réelle de la composition de la plainte *Le sire de Villaudrain*.

En contrepoint sinon en conclusion, Daniel Giraudon, professeur émérite de celtique (UBO-CRBC), sous le titre amusant : « Si j'avais un marteau... (chant populaire). Les commentaires de François Cadic sur l'*Ankou* », s'inspirent de deux récits rapportés par Cadic en 1908 et 1909 pour aller à la recherche du marteau de la mort. *Morzholik an Ankou*, le « petit marteau de la mort », a-t-il vraiment existé ? On connaît la faux, le char, le battoir, le frisson de la mort, le tic-tac nocturne des vrillettes dans les meubles (Le Gonidec), mais pas de marteau, comme le dit Cadic... Aurait-il confondu le « marteau » avec *mell béniget*, la pierre, la massue, la hache préhistorique qui servait, dit-on, à casser la tête des vieillards qui mettent trop de temps à mourir ?

Trois contributions constituent le dernier axe du colloque : « Un prêtre collecteur », dues à Laurent Le Gall, maître de conférences d'histoire contemporaine, (UBO-CRBC), Fañch Postic et David Hopkin, *lecturer in Modern History*, Hertford College, Oxford University.

Laurent Le Gall, dans une intervention très dense, interroge, comme par provocation : « François Cadic, folkloriste malgré lui ? ». Évidemment oui, au premier abord, et de stricte obédience mais, selon Arnold Van Gennep, le pape du folklore, ses commentaires sont sans valeur folklorique réelle (p. 177) ; il ne s'est jamais prétendu folkloriste, ni ethnologue, bien qu'il ait publié quelques articles dans la revue *Mélusine*. À partir de 1905, ses notices sont de plus en plus minces et il faut plutôt parler de « collectage de sauvegarde et d'urgence de la seule littérature non écrite pour un nostalgique d'un monde en voie de disparition » (p. 181). Certes, Cadic peut tout de même être considéré comme un folkloriste mais il s'agit d'un folklore d'apostolat, de combat, d'instrumentalisation, pour défendre les valeurs conservatrices, catholiques et rurales d'une Bretagne qui était « l'antithèse, pour ne pas dire l'antidote [...] d'une France centralisatrice, laïcisatrice, nationaliste et antispiritualiste, en un mot renanienne » (p. 192). Au bout du compte, Laurent Le Gall avance l'hypothèse que François Cadic, ayant échoué à l'agrégation, « fut condamné à réviser ses ambitions, à troquer la science, dans ce qu'elle supposait avoir de désintéressé, pour l'efficacité d'un savoir à destination d'un plus large public » (p. 193). Dans son exil parisien, il découvre le patrimoine oral, se convertit à la culture « populaire » et devient un folkloriste malgré lui... mais de second rang.

Fañch Postic intervient lui-même sur « Les collectes de François Cadic. Regard critique ». Selon lui, Cadic a commencé à collecter contes et chansons dès 1880, sous l'influence d'abord d'Alphonse Duparc, son professeur, mais aussi avec l'aide d'un réseau de parents, voisins ou amis de sa région d'origine. Quand il publie les premières chansons, en 1899, il s'adresse non pas à des savants et des spécialistes mais au public populaire des Bretons exilés à Paris. Aussi éprouve-t-il le besoin d'expliquer, de remanier, ajouter, arranger voire de réécrire plusieurs pièces. Pourtant, Paul Delarue, le spécialiste du conte populaire en France, ne tarit pas d'éloge et considère sa collecte comme la meilleure de Basse-Bretagne, après celle

de Luzel (p. 206). Il serait nécessaire d'étudier les sources utilisées par Cadic pour apprécier la question de la part d'arrangement mais ses papiers, comme les cahiers de ses informateurs ont disparu, probablement victimes de destruction pour cause de risque de contamination de la tuberculose. En somme, plutôt qu'un collecteur scientifique et scrupuleux, Cadic serait un merveilleux arrangeur, comme Anatole Le Braz qu'il admirait beaucoup.

En dernier lieu, le colloque se clôt par la communication de David Hopkin : « Les ecclésiastiques et la culture vernaculaire en Europe au XIX^e siècle : François Cadic dans son contexte ». Les prêtres, pasteurs ou rabbins furent parmi les plus actifs dans le domaine de la culture vernaculaire en Écosse et en Angleterre dès la fin du XVIII^e siècle, mais aussi en Europe du Nord comme dans de nombreux pays du continent. Y aurait-il eu un « code » des ecclésiastiques en ce domaine, des contacts entre eux, des conditions favorables à leur prééminence dans les collectes, des prédispositions dues à leur état ? Peut-être l'intérêt des clercs pour les questions surnaturelles, les religions primitives, les croyances populaires est-il un facteur essentiel de leur penchant pour le folklore ? Mais il y a des enseignants, des avocats, des médecins parmi les collecteurs... À travers plusieurs exemples dont ceux de Wentworth Webster (1829-1907), chapelain anglican à Saint-Jean-de-Luz, qui s'est intéressé à la langue et la culture basque ou de Louis Pinck (1873-1940), prêtre mosellan, militant régionaliste et collecteur de chants populaires, l'auteur montre que Cadic n'est pas un cas isolé et qu'il faut donc le resituer dans un contexte européen et religieux plus large.

Avec le recueil de ces interventions, diverses, inégales mais passionnantes pour la plupart, la figure de l'abbé François Cadic apparaît riche de multiples facettes, très complexe, très atypique. C'est le grand mérite du colloque et de ses *Actes* d'avoir, pour la première fois, réuni un ensemble de contributions sur le « recteur » des Bretons de Paris et il faut saluer cette initiative. Revisitée par des analyses approfondies, très bien présentées et souvent neuves, sa personnalité en sort elle grandie ou quelque peu écornée ?

Laurent Le Gall nous dit que « l'abbé nous glisse entre les mains » (p. 175). En effet, plusieurs questions restent encore insuffisamment documentées. Tout d'abord, sa biographie conserve plusieurs ombres que le colloque ne dissipe pas. Pourquoi quitte-t-il le grand séminaire de Vannes vers 1885, à l'âge de 21 ans, pour Blois, puis pour Paris ? À cause « des incidents qui lui laissèrent toute sa vie un pénible souvenir » ? (p. 13). Quels incidents ? Il est rare qu'un grand séminariste quitte prématurément son diocèse et ce doit être pour des raisons graves, acceptées par l'autorité ecclésiastique. Son départ, qui est un évènement majeur dans sa vie, demeure donc une énigme. Autre question : ses études en histoire sont-elles prises en charge par son diocèse d'origine ? A-t-il réellement envisagé une carrière d'enseignant ? Son échec à l'agrégation a-t-il vraiment eu pour conséquence de l'entraîner, par dépit ou non, vers les œuvres sociales et la création de *La paroisse bretonne de Paris* ?

On peut ensuite s'interroger sur les années de guerre et d'après-guerre sur lesquelles nous n'avons pas de documentation dans le colloque. Que deviennent alors réellement son action, son œuvre, son engagement ? Quelles difficultés, quelles fréquentations, quelle position dans la guerre, quelle assiduité des abonnés ou des membres de l'œuvre ? En quoi d'ailleurs consiste véritablement cette œuvre ? Quels sont les collaborateurs de l'abbé, ses relations ? Nous n'avons pas suffisamment d'informations pour comprendre et évaluer pleinement l'action de François Cadic.

Les interrogations que plusieurs intervenants posent sur le personnage sont donc difficiles à traiter. Porté vers les questions sociales et l'aide aux Bretons de Paris en difficulté, Cadic a-t-il vraiment été un militant « démocrate » ? A-t-il évolué d'un libéralisme social vers un conservatisme archaïque et intransigeant ? Ses engagements culturels sont-ils le résultat de son intérêt profond (et sincère ?) pour l'histoire, les chansons, les contes et récits, dans la prolongation de sa formation et de ses études universitaires ou s'y intéresse-t-il par pure tactique apostolique, ayant choisi ce type d'appât pour mener un combat de défense et/ou de reconquête catholique ?

Plusieurs intervenants notent son folklorisme « par défaut » ou « passéiste », le manichéisme et la violence verbale dans ses œuvres historiques, sa volonté de publier des contes et chansons pour atteindre « un marché concurrentiel pour l'encadrement des Bretons du sixième diocèse »...

Cadic serait-il devenu prisonnier de son image de « recteur » des Bretons de Paris, adonné uniquement au folklore et à l'histoire, aux conférences de l'Institut Brizeux-Châteaubriand, où il invite des sommités ou des vedettes (Jean Charles-Brun, Théodore Botrel, Henri Bordeaux, l'abbé Mugnier) ?

En définitive, sur le fond, peut-être doit-on se demander si François Cadic est à appréhender d'abord comme prêtre plutôt que comme journaliste, historien ou folkloriste plus ou moins génial. Il semble, en effet, qu'il manque une évaluation de la dimension sacerdotale du personnage, de la nature et de l'importance de son œuvre sous l'angle religieux, apostolique, pastoral, puisqu'il est demeuré prêtre jusqu'à la fin de sa vie. Apôtre des Bretons de Paris ou collecteur et historien talentueux ? La question aurait mérité d'être posée et débattue pour tenter de mieux pénétrer la personnalité énigmatique de l'abbé François Cadic.

Bertrand FRÉLAUT

Marc CLÉRIVET, *Danse traditionnelle en Haute-Bretagne, Traditions de danse populaire dans les milieux ruraux gallos, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Dastum/Presses universitaires de Rennes, coll. « Patrimoine oral de Bretagne », 2013, 468 p.

La collection « Patrimoine oral de Bretagne », que coéditent l'association Dastum et les Presses universitaires de Rennes, vient de s'enrichir d'un livre imposant et d'une ambition non dépourvue de panache, puisque l'auteur s'y assigne l'objectif